

- Les *laxatifs osmotiques* tels le lactulose, le sorbitol [n.d.l.r.: ainsi que le lactitol et le macrogol] sont efficaces et sûrs pour traiter la constipation.
- L'utilisation de laxatifs puissants tels les *dérivés anthraquinoniques* n'est pas recommandée étant donné leurs effets indésirables et le risque de tachyphaxie.

Des substances récemment développées, telles le tégasérod (un agoniste 5-HT₄), la fédotozine (un agoniste morphinique) et certains antagonistes 5-HT₃ et 5-HT₄ suscitent actuellement un certain intérêt. Celles-ci en sont pour le moment au stade d'études cliniques.

D'après B. Horwitz et R. Fisher: The irritable bowel syndrome. *New Engl. J. Med.* **344**, 1846-1850 (2001)

M. Camilleri: Management of irritable bowel syndrome. *Gastroenterology* **120**, 652- 668 (2001)

Courrier du lecteur

EFFETS INDESIRABLES DU TAMOXIFENE

Dans l'article « Effets indésirables du tamoxifène » paru dans les Folia d'octobre 2001, il a été essentiellement question du risque de complications thrombo-emboliques et de carcinome de l'endomètre. Un médecin nous a demandé pourquoi d'autres effets indésirables du tamoxifène, tels leucopénie, thrombopénie ou perturbation des tests hépatiques, n'ont pas été mentionnés. Ces effets indésirables ont en effet été décrits avec le tamoxifène. En ce qui concerne les troubles de la fonction hépatique, il faut signaler que des réactions plus graves, en particulier cholestase, stéatose hépatique et nécrose hépatique, bien que rares, ont également été rapportées. Dans l'article des Folia d'octobre 2001, il était surtout question des effets indésirables qui interviennent le plus dans l'évaluation de la balance bénéfiques/risques lorsqu'il convient de décider de l'utilisation du tamoxifène dans le cancer du sein.

Des formulaires de pharmacovigilance de couleur jaune sont insérés dans le Répertoire Commenté des Médicaments, et tous les 4 mois dans les Folia; ils sont aussi disponibles via l'internet à l'adresse suivante: <http://www.afigp.fgov.be/FR%20home/formulaires/fiche%20jaune.htm>. Nous vous encourageons à rapporter, à l'aide de ces formulaires, toutes les réactions que vous suspectez, sans oublier de mentionner vos nom, adresse et numéro de téléphone afin que le Centre de Pharmacovigilance puisse vous recontacter. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le CENTRE NATIONAL DE PHARMACOVIGILANCE (Ministère des Affaires Sociales, de la Santé Publique et de l'Environnement, Inspection de la Pharmacie, Bâtiment Amazone, Blvd Bischoffsheim, 33, 1000 Bruxelles; téléphone n° 02/227.55.33 ou 02/227.55.09 fax n° 02/227.55.28).